

PUBLICATIONS DU VENDREDI 08 SEPTEMBRE 2017

1. L'administration communale soumet à l'enquête publique la demande d'autorisation de construire déposée par :

- M. André Fellay à Sembrancher pour la rénovation des volets et de la porte d'entrée à sa maison sise sur la parcelle no 655 au lieu-dit La Colô, coord. 2'578'210/1'102'915, zone habitations faible densité, propriété du requérant.

Le dossier peut être consulté au bureau communal durant les heures d'ouverture, où les oppositions et réserves éventuelles doivent être déposées, par écrit, jusqu'au 8 octobre 2017.

2. Nous vous proposons d'acheter les pommes de terre aux prix suivants :

- le sac de 25 kg fr. 23.00
- le sac de 10 kg fr. 10.00

Vous avez la possibilité de choisir les différentes variétés, soit l'Agria (farineuse), la Rouge-Laura (moyenne), la Challenger (qui remplace la Victoria - moyenne), la Charlotte (ferme) et la Charlotte raclette.

Les personnes intéressées peuvent passer leur commande auprès de l'administration communale jusqu'au 28 septembre 2017.

3. La modification de la signalisation des parkings à Chamaille et La Garde, soit la suppression des parcomètres, la mise en place d'une signalisation zone bleue 48 h. max, l'interdiction aux remorques et véhicules agricoles ainsi que la pose de la même signalisation à l'entrée du camping Moulin Dallèves et à Chamaille d'en Haut est entrée en force et sera effective à partir du 18 septembre 2017.

La police, dans un premier temps apposera un avertissement aux contrevenants puis procédera aux amendes d'ordre.

ADMINISTRATION COMMUNALE
DE SEMBRANCHER